



Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Objet : Accord cadre pour l'assistance à la sécurité informatique SOC

Référence de l'AAO : S_DSI_89442

Identification de la procédure : Avis d'Appel d'Offre Ouvert National.

Avis n° ⁰¹³./2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du ^{14/05}./2024

1. Cet Avis d'Appel d'Offres (AAO) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou (PAC) publié sur son site web www.portdecotonou.bi le 22/03/2024 et par affichage au tableau d'affichage du PAC.

2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'assistance à la sécurité informatique SOC.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono-attributaire qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

3. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour une surveillance de son système d'information. Cette assistance permettra d'avoir une vue en temps réel de potentielles attaques contre l'infrastructure du Port Autonome de Cotonou et de fournir une réponse adéquate aux incidents liés à la sécurité de l'information.

Il s'agira de confier à une entreprise, fournisseur de services de sécurité gérés (MSSP), la surveillance de tous les actifs du système d'information de l'entreprise incluant postes de travail, serveurs, matériels critiques, parc-fcu, switchs, routeurs, plateformes applicatives



etc. à travers l'acquisition d'un serveur physique permettant d'héberger une solution SIEM dans l'infrastructure IT du PAC pour centraliser la gestion et le suivi des événements.

L'appel d'offres est en lot unique et des variantes ne pourront être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics ; Email : fadahevigbe@pac.bj; et prendre connaissance des documents du dossier d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau 111 situé au Rez de Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin) de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.portdecotonou.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

- Etre une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des Systèmes d'information ou de l'implémentation de solutions de sécurité des systèmes d'information justifié par le RCCM ou les statuts si requis ;

- Avoir exécuté en tant que prestataire/sous-traitant au moins un (01) marché d'assistance à la sécurité informatique SOC au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours d'un montant



A

minimum de **cent-dix millions (110 000 000) F CFA HT** justifiée par une attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception définitive. L'une ou l'autre de ces pièces doit être accompagnées des pages de gardes et de signatures du contrat y relatif ;

- Disposer d'un personnel qualifié pour l'exécution de la prestation ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat au grossiste/concessionnaire concerné du serveur ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire de l'éditeur de la solution SIEM ;
- Fournir un engagement de confidentialité et de non-divulgateur des données par le prestataire.

- Exigences financières :

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **vingt-six millions cent mille (26 100 000) F CFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.



- Ou ➤ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **cent-quatre-vingt-quinze millions huit-cent trente mille (195 830 000) F CFA** au cours des trois (03) dernières années et justifié par les états financiers présentes par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrés et portant la mention DGI. La

page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la

mention DGI doivent être en original ou copies légalisées ;

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des Systèmes d'information ou de l'implémentation de solutions de sécurité des systèmes d'information justifié par le RCCM ou les statuts si requis ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant cent cinquante-sept millions (157 000 000) F CFA ;

- Disposer d'un personnel qualifié pour l'exécution de la prestation ;

- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat au fabricant au grossiste/concessionnaire concerné

du serveur ;

- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire de l'éditeur de la solution SIEM ;

- Fournir un engagement de confidentialité et de non-divulgateur des données par le prestataire.

Exigences financières :

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit,

autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de vingt-six millions

cent mille (26 100 000) F CFA justifié par une attestation d'une banque ou

une institution financière agréée en République du Bénin. Les

soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une



A

Direction des Marchés Publics (DMP) du PAC au plus tard le 10/06/2024 à 10h

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 14/05/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Bureau 111 situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web (non applicable) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

- Phase de mise en œuvre du SOC : la durée de cette phase est de (32) mois à compter de la fin de la période de configuration du SIEM.
 - Phase d'acquisition du serveur, de la solution SIEM et de son déploiement dans l'infrastructure IT du PAC : la durée de cette phase est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.
- Suivant deux (02) périodes :

7. Le délai de réalisation est de trente-six (36) mois :

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées



années d'existence. qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs > Disposer du bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et pour celles Et Benin. attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au

heures, 00 minute, (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de dépouillement de la DMP le 14.05.2024 à 10heures 30 minutes (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quatre million sept cent mille (4 700 000) F CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou le 14.05.2024

Le Directeur des Marchés Publics

Félim Djeudonné ADAHE VIGBE

